



Commune de LA ROCHE

# CALENDRIER

2015



Fostplus 

AIVE 

Ce calendrier vous servira toute l'année, conservez-le

# LE MOT DU COLLÈGE COMMUNAL

## **La biodiversité**

La biodiversité est un tissu vivant dans lequel s'activent diverses interactions entre les espèces et leur environnement permettant d'atteindre un équilibre dynamique sur notre planète.

Malheureusement, cette synergie peut être perturbée par un évènement extérieur provoquant parfois un changement irréversible de notre environnement ce qui entraîne une disparition inquiétante d'une partie de notre patrimoine-nature.

Aujourd'hui, notre commune, ayant adhéré au plan Maya, soutient donc principalement l'activité apicole sur son territoire en restaurant un réseau d'espaces propices à la vie pollinisatrice des abeilles et ce en procédant à divers aménagements et en modifiant certains comportements.

La biodiversité est partout. Il y a toujours de petites choses que nous pouvons inviter et favoriser. Aussi, ne tardons pas et ayons le bon réflexe afin de léguer aux générations futures un héritage sain et fécond.

Engageons-nous, adoptons une éco-attitude responsable et performante !

Léon ANDRE,  
Echevin de l'Environnement.

# LE MOT DU PRÉSIDENT

*Madame, Monsieur,*

*Comme chaque année, nous avons le plaisir de vous faire parvenir le calendrier des collectes de l'AIVE.*

*Cette année, nous abandonnons nos traditionnelles illustrations pour faire une place à la photographie. Vous découvrirez au fil des mois des animaux de nos régions. Mais pas n'importe lesquels ... Ces photos ont été prises sur nos sites d'exploitation. Nature et activités industrielles font, chez nous, bon ménage.*

*Nous voulons limiter au maximum l'impact de nos activités sur l'environnement. En effet, la préservation de celui-ci constitue l'essentiel des activités de l'AIVE. Cette qualité environnementale se traduit, depuis de nombreuses années, par la mise en place d'un système de management environnemental certifié.*

*Nous voulons aller plus loin. Nous nous sommes fixés comme nouvel objectif de préserver et d'encourager la biodiversité sur nos sites. Cette volonté est loin d'être théorique. A Habay, des hirondelles de fenêtre nichent sur les murs des bureaux, des nichoirs à rapaces garnissent certains arbres et nos lagunes et saulaies hébergent une faune et une flore variées et intéressantes. A Tenneville, les 70 hectares de forêt dont nous sommes propriétaires sont gérés durablement et font l'objet d'un contrat de gestion avec le Département de la Nature et des Forêts du Service public de Wallonie.*

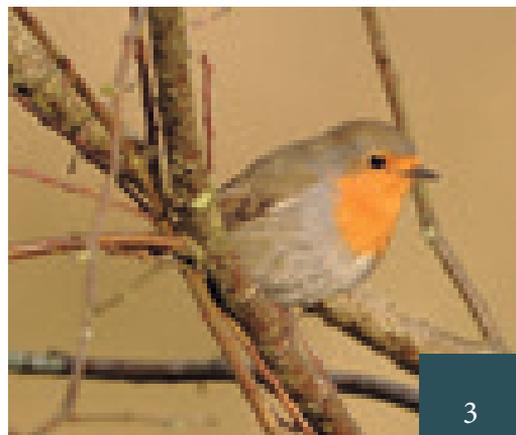
*En 2015, nous nous mobiliserons encore davantage pour développer nos démarches « biodiversité » et aboutir à une gestion encore plus verte des espaces dont nous disposons.*

*J'espère que ce calendrier vous accompagnera tout au long de cette nouvelle année et qu'il vous fera prendre conscience de la beauté et de la fragilité de notre environnement.*

*Bonne année à toutes et tous !*

*André BALON  
Président du Secteur Valorisation et Propreté de l'AIVE*

## LES PHOTOS



Les photos de ce calendrier ont été prises sur les sites d'exploitation de l'AIVE en collaboration avec du personnel de l'Intercommunale.

## COMMENT UTILISER CE CALENDRIER ?

Un pictogramme vous informe des jours de collecte des différents déchets :



Collecte des  
**DÉCHETS  
ORGANIQUES  
ET RÉSIDUELS**



Collecte des  
**PAPIERS ET  
CARTONS**

Quelle est votre section ?	
<b>Zone verte</b> 	Anciennes communes d' Ortho, Vecpré, Villez, Lohan, Maboge, Borzée, La Roche (ville)
<b>Zone bleue</b> 	Anciennes communes de Beausaint, Halleux, Hives, Samrée et village de Cielle
<b>Zone orange</b> 	La Roche (ville)
	Toute la commune

La couleur des pictogrammes varie selon les sections de collecte.

Toutes les dates de collecte se trouvent également sur notre site internet **www.aive.be** dans le profil « *Citoyens* » menu « *Déchets* ».

# POUR QUE LES COLLECTES SE PASSENT BIEN

## Déposez les déchets devant chez vous

1. Sortez vos déchets entre **20h00** la veille et **7h00** le jour de la collecte.
2. Déposez-les en bordure de voirie communale, devant votre habitation.
3. Evitez qu'ils gênent la circulation ou qu'ils se dispersent (si nécessaire, nettoyez la voirie).
4. Fermez complètement votre sac et veillez à utiliser uniquement ceux fournis par la commune
5. Triez vos emballages : les déchets d'emballage recyclables (PMC, papiers, cartons et verre) et les déchets dangereux doivent être amenés au parc à conteneurs pour rejoindre leur filière de valorisation.
6. **Inscrivez-vous aux « alertes collectes »** : sur [www.aive.be](http://www.aive.be) dans l'onglet « citoyens » « Alertes collectes ». Vous serez informés soit par SMS (0,18 €/sms), soit par mail (gratuit) des éventuels problèmes de collectes qui vous concernent.

## Se rendre au parc à conteneurs

1. Triez et aplatissez vos déchets avant votre visite.
2. Retirez l'huile moteur de vos appareils (vieille tondeuse, tronçonneuse,...) avant de les déposer au parc à conteneurs.
3. Chargez votre voiture en fonction de votre circuit de déchargement sur le parc.
4. **Bâchez votre remorque** pour éviter l'envol des déchets.
5. Venez si possible pendant les heures creuses et dans tous les cas au plus tard 15 minutes avant la fermeture.

## Encombrants non valorisables à la demande

Collecte sur inscription uniquement. Les périodes de collecte ainsi que les modalités d'inscription vous seront communiquées ultérieurement via le bulletin communal.

# LES PARCS À CONTENEURS

Les **particuliers** ont accès **gratuitement** à l'ensemble des **53 parcs à conteneurs de l'AIVE**.

Les seconds résidents y ont accès gratuitement mais moyennant autorisation : **info sur [www.aive.be](http://www.aive.be)**.

Les professionnels y ont accès sous certaines conditions.

**Pour plus d'infos : 063 42 00 22 ou sur [www.aive.be](http://www.aive.be)**

## Sont acceptés

- ▶ les papiers et cartons
- ▶ les bouteilles et flacons en plastique (PET - PEHD - PP - PVC)
- ▶ les emballages en verre
- ▶ les bouchons en liège
- ▶ les bouchons en plastique
- ▶ les cartons à boisson
- ▶ les emballages métalliques
- ▶ les films et sachets plastiques
- ▶ les vêtements en bon état
- ▶ les pneus
- ▶ les déchets de jardin
- ▶ les déchets électriques et électroniques
- ▶ les déchets dangereux et toxiques des ménages
- ▶ les piles et batteries
- ▶ les déchets inertes
- ▶ les métaux
- ▶ les bois
- ▶ les encombrants non recyclables
- ▶ la frigolite
- ▶ les huiles et graisses végétales
- ▶ les huiles minérales
- ▶ les cartouches d'encre et de toner
- ▶ les pots de fleurs en plastique
- ▶ les tuyaux rigides en PVC
- ▶ les DVD et CD
- ▶ le verre plat



Les cendres ne sont pas acceptées dans les parcs à conteneurs, déposez-les avec vos déchets résiduels.



Dans le conteneur « encombrants » ne sont autorisés que des déchets non recyclables et trop volumineux que pour être placés dans un duo-bac ou un sac poubelle.

## Votre parc à conteneurs

### **HORAIRE D'OUVERTURE ÉTÉ (du 01/05 au 31/10)**

🕒 du lun. au ven. de 13h à 19h ▶ le sam. de 9h à 18h

### **HORAIRE D'OUVERTURE HIVER (du 01/11 au 30/04)**

🕒 du lun. au ven. de 12h à 18h ▶ le sam. de 9h à 18h

**JOURS DE FERMETURE 2015** (annoncés dans votre calendrier) :

- ▶ Les jours fériés légaux
- ▶ Le jeudi 1er janvier
- ▶ Le mardi 17 mars
- ▶ Le samedi 4 avril
- ▶ Le lundi 6 avril
- ▶ Le vendredi 1er mai
- ▶ Le jeudi 14 mai
- ▶ Le lundi 25 mai
- ▶ Le lundi 1er juin
- ▶ Le lundi 20 juillet
- ▶ Le mardi 21 juillet
- ▶ Le samedi 15 août
- ▶ Le mardi 15 septembre
- ▶ Le mercredi 11 novembre
- ▶ Le vendredi 18 décembre
- ▶ Le jeudi 24 et jeudi 31 décembre, les parcs fermeront leurs portes à 16h.
- ▶ Le vendredi 25 décembre
- ▶ Le samedi 26 décembre

**LA ROCHE (Ortho) - 6983**

Roupage, 63z

084 43 30 16



Retrouvez toutes les informations relatives à l'**AIVE** sur **Facebook**.  
[www.facebook.com/intercommunaleaive](http://www.facebook.com/intercommunaleaive)



## UNE NOUVEAUTÉ DEPUIS LE 1ER JUILLET 2014 : RECUPEL RECYCLE VOS LAMPES DE POCHE

**Attention :**

- Lampes de poche = Recupel depuis le 1er juillet 2014
- Piles (également de lampes de poche) = toujours Bebat

Depuis le **1er juillet**, Recupel assure **la collecte et le traitement des lampes de poche** mises au rebut. Celles-ci ne doivent donc plus être déposées dans le box de collecte Bebat de votre parc à conteneurs, mais bien dans la petite maison Recupel (dans le box qui accueille les petits déchets électro).

Attention : ceci ne concerne que les lampes de poche. Pour les piles, rien ne change : vous êtes donc toujours les bienvenus chez Bebat pour toutes vos piles, en ce compris les piles de vos lampes de poche !





## La mésange huppée

La mésange huppée vit essentiellement dans les forêts de conifères. Celle-ci a élu domicile dans les bois que l'AIVE gère durablement et qui font partie des 112 hectares du site de traitement des déchets de Tenneville.

# JANVIER

Jeudi	01		Nouvel an - Parcs fermés
Vendredi	02		
Samedi	03		
Dimanche	04		
Lundi	05		
Mardi	06		
Mercredi	07		
Jeudi	08		
Vendredi	09		
Samedi	10		
Dimanche	11		
Lundi	12		
Mardi	13		
Mercredi	14		
Jeudi	15		
Vendredi	16		
Samedi	17		
Dimanche	18		
Lundi	19		
Mardi	20		
Mercredi	21		
Jeudi	22		
Vendredi	23		
Samedi	24		
Dimanche	25		
Lundi	26		
Mardi	27		
Mercredi	28		
Jeudi	29		
Vendredi	30		
Samedi	31		

## NUMÉROS UTILES :

-Problème de ramassage :

**063 42 00 32**

-Conseils en gestion des déchets :

**063 23 19 87**

## Les vêtements : et après ?

Les vêtements sont triés en fonction de leur qualité. Ils sont réutilisés comme vêtements de seconde main soit en Europe soit dans les pays en voie de développement. Ceux qui ne sont pas réutilisables sont recyclés comme chiffons.



## Le rat musqué

Le rat musqué est un petit rongeur importé jadis d'Amérique du Nord pour sa fourrure. Par la suite, échappé d'élevages ou par introductions volontaires, il s'est installé dans les berges de nos cours d'eau où il peut causer des dégâts en cas de surpopulation. Nous l'avons observé près de la lagune de notre site de Bertrix.

# FÉVRIER

Dimanche	01	
Lundi	02	
Mardi	03	
Mercredi	04	
Jeudi	05	
Vendredi	06	
Samedi	07	
Dimanche	08	
Lundi	09	
Mardi	10	
Mercredi	11	
Jeudi	12	
Vendredi	13	
Samedi	14	
Dimanche	15	
Lundi	16	
Mardi	17	
Mercredi	18	
Jeudi	19	
Vendredi	20	
Samedi	21	
Dimanche	22	
Lundi	23	
Mardi	24	
Mercredi	25	
Jeudi	26	
Vendredi	27	
Samedi	28	

## NUMÉROS UTILES :

-Problème de ramassage :

**063 42 00 32**

-Conseils en gestion des déchets :

**063 23 19 87**

## Le bois : et après ?

Le bois est acheminé vers la société Recybois (Latour). Il y est valorisé comme combustible dans une unité de cogénération (production d'électricité et de chaleur).



## Le renardeau

Le renard roux creuse son terrier dans les talus qui longent nos installations à Habay. Opportuniste et omnivore, il trouve sur nos terrains le gîte et le couvert.

# MARS

Dimanche 01

Lundi 02 

Mardi 03 

Mercredi 04

Jeudi 05

Vendredi 06 

Samedi 07

Dimanche 08

Lundi 09 

Mardi 10 

Mercredi 11

Jeudi 12

Vendredi 13 

Samedi 14

Dimanche 15

Lundi 16 

Mardi 17  Parcs fermés

Mercredi 18

Jeudi 19

Vendredi 20 

Samedi 21

Dimanche 22

Lundi 23 

Mardi 24 

Mercredi 25

Jeudi 26

Vendredi 27 

Samedi 28

Dimanche 29

Lundi 30 

Mardi 31 

## NUMÉROS UTILES :

-Problème de ramassage :

**063 42 00 32**

-Conseils en gestion des déchets :

**063 23 19 87**

## Les papiers - cartons : et après ?

Ils sont acheminés vers notre hall de tri de Habay. Ils y sont encore triés et conditionnés suivant leur qualité. Ils sont ensuite acheminés vers les papeteries et recyclés en nouveaux papiers et cartons.



## L'hirondelle

Les colonies d'hirondelles de fenêtre se font de plus en plus rares. Depuis des années, elles se sont installées sous les fenêtres et les corniches de nos bureaux à Habay. Elles trouvent sur le site la boue nécessaire à la construction de leur nid et une nourriture (insectes) abondante.

# AVRIL

Mercredi	01		
Jeudi	02		
Vendredi	03		
Samedi	04		Parcs fermés
Dimanche	05		
Lundi	06		Lundi de Pâques - Parcs fermés
Mardi	07		
Mercredi	08	 	
Jeudi	09		
Vendredi	10		
Samedi	11		
Dimanche	12		
Lundi	13		
Mardi	14		
Mercredi	15		
Jeudi	16		
Vendredi	17		
Samedi	18		
Dimanche	19		
Lundi	20		
Mardi	21		
Mercredi	22		
Jeudi	23		
Vendredi	24		
Samedi	25		Collecte des vélos en bon état sur les parcs à conteneurs
Dimanche	26		
Lundi	27		
Mardi	28		
Mercredi	29		
Jeudi	30		

## NUMÉROS UTILES :

-Problème de ramassage :

**063 42 00 32**

-Conseils en gestion des déchets :

**063 23 19 87**

## Les déchets électroniques : Et après ?

Les recycleurs traitent les appareils collectés : ils les dépolluent et les démontent. L'industrie fabrique alors des nouveaux produits à partir de matériaux récupérés (métaux ferreux, métaux non-ferreux, matières synthétiques, verre et matières premières rares). Plus d'infos : [www.recupel.be](http://www.recupel.be)



## La demoiselle

La demoiselle vit à proximité des mares et des ruisseaux. Ses larves sont aquatiques. Les lagunes tertiaires de nos stations d'épuration de Habay et de Tenneville sont un habitat idéal pour elles. Plusieurs autres espèces ont aussi été observées.

Vendredi	01		Fête du travail - Parcs fermés
Samedi	02		
Dimanche	03		
Lundi	04		
Mardi	05		
Mercredi	06		
Jeudi	07		
Vendredi	08		
Samedi	09		
Dimanche	10		Fête des mères
Lundi	11		
Mardi	12		
Mercredi	13		
Jeudi	14		Ascension - Parcs fermés
Vendredi	15		
Samedi	16		
Dimanche	17		
Lundi	18		
Mardi	19		
Mercredi	20		
Jeudi	21		
Vendredi	22		
Samedi	23		
Dimanche	24		
Lundi	25		Lundi de Pentecôte - Parcs fermés
Mardi	26		
Mercredi	27		
Jeudi	28		
Vendredi	29		
Samedi	30		
Dimanche	31		

## NUMÉROS UTILES :

-Problème de ramassage :

**063 42 00 32**

-Conseils en gestion des déchets :

**063 23 19 87**

## Les déchets verts : et après ?

Les déchets verts sont compostés dans nos installations de Habay et de Tenneville. Le compost est ensuite valorisé en agriculture. Il est également disponible en sacs de 40 litres sur votre parc à conteneurs.



## Le cuivré des marais

Le cuivré des marais est une espèce protégée car son habitat naturel se restreint de plus en plus en Europe. Ce papillon trouve sur notre site de Habay des zones favorables à sa reproduction. Les adultes apprécient particulièrement la proximité des lieux humides.

Lundi	01		Parcs fermés
Mardi	02		
Mercredi	03		
Jeudi	04		
Vendredi	05		
Samedi	06		
Dimanche	07		
Lundi	08		
Mardi	09		
Mercredi	10		
Jeudi	11		
Vendredi	12		
Samedi	13		
Dimanche	14		Fête des pères
Lundi	15		
Mardi	16		
Mercredi	17		
Jeudi	18		
Vendredi	19		
Samedi	20		Collecte des livres en bon état sur les parcs à conteneurs
Dimanche	21		
Lundi	22		
Mardi	23		
Mercredi	24		
Jeudi	25		
Vendredi	26		
Samedi	27		
Dimanche	28		
Lundi	29		
Mardi	30		

## NUMÉROS UTILES :

-Problème de ramassage :

**063 42 00 32**

-Conseils en gestion des déchets :

**063 23 19 87**

## Le verre plat : et après ?

Le verre plat peut être recyclé en différents types de matériaux : « verre plat, laine de verre, fibre de verre pour pare-chocs et matériaux d'isolation acoustique...»



## L'abeille à miel

La flore abondante présente sur les zones non exploitées de nos sites attire également les abeilles. Elles sont indispensables à la pollinisation des plantes et bien sûr produisent du miel. De nombreuses espèces sauvages sont également présentes sur nos sites.

# JUILLET

Mercredi	01	
Jeudi	02	
Vendredi	03	
Samedi	04	
Dimanche	05	
Lundi	06	
Mardi	07	
Mercredi	08	
Jeudi	09	
Vendredi	10	
Samedi	11	
Dimanche	12	
Lundi	13	
Mardi	14	
Mercredi	15	
Jeudi	16	
Vendredi	17	
Samedi	18	
Dimanche	19	
Lundi	20	 Parcs fermés
Mardi	21	 Fête nationale - Parcs fermés
Mercredi	22	
Jeudi	23	
Vendredi	24	
Samedi	25	
Dimanche	26	
Lundi	27	
Mardi	28	
Mercredi	29	
Jeudi	30	
Vendredi	31	

## NUMÉROS UTILES :

-Problème de ramassage :

**063 42 00 32**

-Conseils en gestion des déchets :

**063 23 19 87**

## Les encombrants : et après ?

Les encombrants sont acheminés vers notre site de traitement des déchets de Habay où ils sont broyés avec la fraction résiduelle et séchés pour servir de combustible de substitution. Ce combustible est valorisé dans des centrales de cogénération (production d'électricité et de chaleur).



## Le milan royal

Le milan royal est un rapace dont l'envergure peut atteindre 1,65 mètre. Avec sa queue échancrée et ses longues ailes coudées, sa silhouette est facilement reconnaissable. Il est attiré sur notre site de Habay par le Centre d'Enfouissement Technique en exploitation où on peut l'observer chassant des rongeurs.

# AOÛT

Samedi	01	
Dimanche	02	
Lundi	03	
Mardi	04	
Mercredi	05	
Jeudi	06	
Vendredi	07	
Samedi	08	
Dimanche	09	
Lundi	10	
Mardi	11	
Mercredi	12	
Jeudi	13	
Vendredi	14	
Samedi	15	Assomption - Parcs fermés
Dimanche	16	
Lundi	17	
Mardi	18	
Mercredi	19	
Jeudi	20	
Vendredi	21	
Samedi	22	
Dimanche	23	
Lundi	24	
Mardi	25	
Mercredi	26	
Jeudi	27	
Vendredi	28	
Samedi	29	
Dimanche	30	
Lundi	31	

## NUMÉROS UTILES :

-Problème de ramassage :

**063 42 00 32**

-Conseils en gestion des déchets :

**063 23 19 87**

## Les cartons à boisson : et après ?

Dans nos halls de tri de Habay et de Saint-Vith, les cartons à boisson sont mis en balles pour faciliter leur transport vers les recycleurs. Là, ils y sont nettoyés et broyés. Ensuite, les matériaux qui les composent sont séparés : les fibres de carton sont recyclées en nouveau carton ; les feuilles d'aluminium et de plastique sont généralement valorisées énergétiquement.



## La guêpe poliste

Plus gracile et bien moins agressive que la guêpe commune que nous connaissons, la guêpe poliste est originaire des régions méridionales de l'Europe. Elle profite du réchauffement climatique pour s'étendre vers le nord. Elle aime la proximité des activités humaines. Sur notre site de Habay, nous l'observons fréquemment dans les coffrets électriques extérieurs où elle trouve refuge.

# SEPTEMBRE

Mardi	01		
Mercredi	02		
Jeudi	03		
Vendredi	04		
Samedi	05		
Dimanche	06		
Lundi	07		
Mardi	08		
Mercredi	09		
Jeudi	10		
Vendredi	11		
Samedi	12		
Dimanche	13		
Lundi	14		
Mardi	15		Parcs fermés
Mercredi	16		
Jeudi	17		
Vendredi	18		
Samedi	19		
Dimanche	20		
Lundi	21		
Mardi	22		
Mercredi	23		
Jeudi	24		
Vendredi	25		
Samedi	26		
Dimanche	27		Fête de la communauté française
Lundi	28		
Mardi	29		
Mercredi	30		

## NUMÉROS UTILES :

-Problème de ramassage :

**063 42 00 32**

-Conseils en gestion des déchets :

**063 23 19 87**

## Les inertes : et après ?

Les déchets inertes sont concassés, criblés et recyclés en un matériau réutilisable en travaux publics et privés. Cette filière de recyclage est certifiée CE2+ : les concassés répondent à toutes les exigences des cahiers des charges « Qualiroutes ».



## Le sanglier

**Inutile de présenter le sanglier, symbole de la province de Luxembourg. Il est présent dans les bois qui entourent notre site de Tenneville.**

# OCTOBRE

Jeudi	01	
Vendredi	02	
Samedi	03	
Dimanche	04	
Lundi	05	
Mardi	06	
Mercredi	07	
Jeudi	08	
Vendredi	09	
Samedi	10	
Dimanche	11	
Lundi	12	
Mardi	13	
Mercredi	14	
Jeudi	15	
Vendredi	16	
Samedi	17	Collecte des jouets en bon état sur les parcs à conteneurs
Dimanche	18	
Lundi	19	
Mardi	20	
Mercredi	21	
Jeudi	22	
Vendredi	23	
Samedi	24	
Dimanche	25	
Lundi	26	
Mardi	27	
Mercredi	28	
Jeudi	29	
Vendredi	30	
Samedi	31	

## NUMÉROS UTILES :

-Problème de ramassage :

**063 42 00 32**

-Conseils en gestion des déchets :

**063 23 19 87**

## Les huiles et graisses de friture : et après ?

Les huiles et graisses alimentaires sont envoyées directement des parcs à conteneurs vers le recycleur. Elles y sont recyclées en biocarburant.



## La bergeronnette grise

Petit oiseau bien connu de nos régions, la bergeronnette grise apprécie la présence de l'eau et les zones dégagées à végétation basse. Nous avons surpris celle-ci dans une flaque à proximité du hall de transit de la matière organique à Habay.

# NOVEMBRE

Dimanche	01		Toussaint
Lundi	02		
Mardi	03		
Mercredi	04		
Jeudi	05		
Vendredi	06		
Samedi	07		
Dimanche	08		
Lundi	09		
Mardi	10		
Mercredi	11		Armistice - Parcs fermés
Jeudi	12		
Vendredi	13		
Samedi	14		
Dimanche	15		
Lundi	16		
Mardi	17		
Mercredi	18		
Jeudi	19		
Vendredi	20		
Samedi	21		
Dimanche	22		
Lundi	23		
Mardi	24		
Mercredi	25		
Jeudi	26		
Vendredi	27		
Samedi	28		
Dimanche	29		
Lundi	30		

## NUMÉROS UTILES :

-Problème de ramassage :

**063 42 00 32**

-Conseils en gestion des déchets :

**063 23 19 87**

## La frigolite : et après ?

Elle est compactée dans notre hall de tri de Saint-Vith et envoyée chez les recycleurs. La frigolite est ensuite broyée en fines billes qui rentrent dans la fabrication de béton léger et de chapes isolantes.



## Le canard colvert

Reconnaisable par sa tête d'un vert brillant et son bec jaune, le canard colvert a trouvé refuge sur notre station d'épuration par lagunage de Bertrix. La digue centrale et les roseaux sont pour lui des abris idéaux.

# DÉCEMBRE

Mardi	01		
Mercredi	02		
Jeudi	03		
Vendredi	04		
Samedi	05		
Dimanche	06		
Lundi	07		
Mardi	08		
Mercredi	09		
Jeudi	10		
Vendredi	11		
Samedi	12		
Dimanche	13		
Lundi	14		
Mardi	15		
Mercredi	16		
Jeudi	17		
Vendredi	18		Parcs fermés
Samedi	19		
Dimanche	20		
Lundi	21		
Mardi	22		
Mercredi	23		
Jeudi	24		Fermeture des parcs à 16h00
Vendredi	25		Noël - Parcs fermés
Samedi	26		Parcs fermés
Dimanche	27		
Lundi	28		
Mardi	29		
Mercredi	30		
Jeudi	31		Fermeture des parcs à 16h00

## NUMÉROS UTILES :

-Problème de ramassage :

**063 42 00 32**

-Conseils en gestion des déchets :

**063 23 19 87**

## Les bouteilles et flacons en plastique : et après ?

Dans notre hall de tri de Habay, les différentes catégories de bouteilles et flacons sont mises en balles pour faciliter leur transport vers les recycleurs. Là, ils sont nettoyés et broyés et entrent ensuite dans la fabrication de nouveaux objets en plastique.

# TRIER LES DECHETS

## Les papiers et cartons parc à conteneurs ou collecte en porte-à-porte

Acceptés 	Refusés 	Infos 
<ul style="list-style-type: none"> <li>• vieux journaux</li> <li>• sacs en papier</li> <li>• publicités</li> <li>• caisses en carton dépliées</li> <li>• cartonnets d'emballages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• papiers souillés</li> <li>• papiers et cartons alimentaires</li> <li>• nappes et serviettes utilisées</li> <li>• papiers peints</li> <li>• papiers photo, fax...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• placez vos papiers et cartons dans des sacs en papier ou des caisses en carton sans plastique, ni ficelle</li> <li>• retirez le film plastique de protection des revues</li> </ul>

## Le verre parc à conteneurs ou bulles communales

Acceptés 	Refusés 	Infos 
<ul style="list-style-type: none"> <li>• bouteilles et flacons en verre transparent (bulle blanche) et coloré (bulle verte)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• porcelaine, céramique</li> <li>• pyrex</li> <li>• cristal et opaline</li> <li>• miroir</li> <li>• ampoules et tubes néons</li> <li>• verre plat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• videz les récipients et retirez les couvercles et bouchons</li> <li>• n'abandonnez rien à côté des bulles</li> </ul>

## Les déchets dangereux des ménages parc à conteneurs

Acceptés 	Refusés 	Infos 
<ul style="list-style-type: none"> <li>• solvants, pesticides, peintures</li> <li>• récipients ayant contenu des déchets dangereux</li> <li>• piles, batteries</li> <li>• huiles de friture</li> <li>• huiles moteur</li> <li>• cartouches d'imprimantes</li> <li>• colles</li> <li>• produits cosmétiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• déchets explosifs (bonbonnes de gaz)</li> <li>• médicaments</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• différents récipients accueillent séparément ces différents déchets</li> <li>• renseignez-vous auprès de votre préposé</li> </ul>

## Les matières organiques sac biodégradable ou partie verte du duo-bac

Acceptés 	Refusés 	Infos 
<ul style="list-style-type: none"> <li>restes de repas, épluchures</li> <li>coquilles d'œufs, de noix, de moules</li> <li>marcs de café et sachets de thé</li> <li>petits déchets du jardin</li> <li>essuie-tout, serviettes en papier</li> <li>cartons, papiers gras et humides</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>sacs en plastique</li> <li>litières d'animaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>pour limiter les problèmes d'odeur et d'humidité, emballez vos déchets organiques dans du papier journal ou dans un sachet de pain</li> </ul>

## Les déchets résiduels sac translucide ou partie grise du duo bac

Acceptés 	Refusés 	Infos 
<ul style="list-style-type: none"> <li>déchets ni recyclables, ni compostables</li> <li>emballages en plastique souillés (pots de yaourt, barquettes de beurre, de viande)</li> <li>articles d'hygiène (brosses à dents, cotons-tiges,...)</li> <li>vieux vêtements, vieilles chaussures</li> <li>matières synthétiques,</li> <li>poussières, cendres froides</li> <li>pots de sauces et de plats préparés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>papiers et cartons propres et secs</li> <li>bouteilles et flacons en verre</li> <li>déchets dangereux</li> <li>déchets de cuisine et de jardin</li> <li>emballages PMC                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- bouteilles et flacons en plastique</li> <li>- emballages métalliques (boîtes de conserves, canettes, ...)</li> <li>- cartons à boisson</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>Pour les sacs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>le poids des sacs ne peut dépasser 20 kilos</li> <li>objets coupants ou pointus doivent être emballés</li> </ul> <p><b>Pour les duo-bacs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>les déchets ne peuvent pas être emballés dans des sacs poubelles opaques</li> <li>le couvercle doit être fermé et la cloison intérieure en place</li> </ul>

## Les encombrants non recyclables parc à conteneurs ou collecte en porte-à-porte

Acceptés 	Refusés 	Infos 
<ul style="list-style-type: none"> <li>vieux matelas, fauteuils...</li> <li>balatums, moquettes, tapis...</li> <li>meublier en plastique (tables, chaises...)</li> <li>plaques d'isolation et de gyproc<sup>®</sup></li> <li>laine de verre</li> <li>gros objets en plastique (seaux, jeux d'enfants)...</li> <li>...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>déchets organiques et résiduels</li> <li>sacs fermés</li> <li>encombrants métalliques et en bois</li> <li>papiers et cartons</li> <li>verre</li> <li>déchets de démolition</li> <li>déchets de jardin</li> <li>pneus</li> <li>déchets dangereux et toxiques</li> <li>appareils électriques</li> <li>déchets explosifs</li> </ul>	<p>Au lieu de jeter, pensez au <b>réemploi</b>.</p> <p>Pour prolonger la vie de vos objets, vous pouvez :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>les réparer</li> <li>les réutiliser à d'autres fins</li> <li>les donner</li> <li>les revendre</li> </ul> <p>Les châssis et portes ne sont acceptés que dans les parcs à conteneurs.</p>

# Attention : emballages de produits toxiques ou corrosifs !



Les emballages ayant contenu des substances toxiques, des produits déboucheurs, des détartrants corrosifs pour toilette ou des huiles de moteur ne peuvent pas être placés dans les conteneurs destinés aux PMC, même s'il s'agit d'un fûton en plastique, d'une bouteille en plastique ou d'un aérosol. En effet, ces produits peuvent nuire et poser problème au recyclage.

Ces emballages doivent être présentés au personnel du parc à conteneurs qui vous indiquera l'endroit où les déposer en toute sécurité.



Voici les pictos qui vous permettent de reconnaître ces produits dangereux :



# Suivez le guide de tri

## Papiers-cartons



Collecte en porte à porte ou au dépôt au sein d'un conteneur

Autres	Remarque	Interdit
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les autres déchets en carton (cartons, boîtes, emballage)</li> <li>• Laines</li> <li>• Papier à lettre et papier pour imprimantes et ordinateurs</li> <li>• Emballage de papier isolant et d'isolation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ensemble ou le séparé des journaux, revues et magazines</li> <li>• Pour le recyclage, il faut que les emballages soient propres et secs</li> <li>• Les emballages doivent être aplatis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les emballages cartonnés souillés de graisse ou de papier collant et papier en couches multicouche</li> <li>• Le papier alu</li> </ul>

## Interdits



**Passez-y !**

- Au sein d'un conteneur, les papiers et les cartons doivent être triés séparément.
- Pour la collecte en porte à porte, vos papiers cartons doivent être triés pour y être mis. Placez les dans des sacs en papier ou dans des caisses en carton, sans plastique ni ficelle.

## PMC



Autres	Remarque	Interdit
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bouteilles de boissons en plastique</li> <li>• Emballages alimentaires (boîtes, albums, emballages en plastique, pots et conserves en aluminium, yaourts, conserves, boîtes alimentaires)</li> <li>• Cables et câbles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ensemble ou le séparé des journaux, revues et magazines</li> <li>• Pour le recyclage, il faut que les emballages soient propres et secs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous autres emballages en plastique (pots, bouchons, etc.)</li> <li>• Les autres déchets en plastique (gants, etc.)</li> <li>• Les autres déchets en papier (carton, etc.)</li> <li>• Les emballages avec résidus de nourriture, de produits dangereux, de produits chimiques, de produits inflammables, etc.</li> </ul>

Doit être dans les papiers cartons au sein d'un conteneur

Doit être dans le conteneur adapté au sein d'un conteneur

Doit être dans le conteneur adapté au sein d'un conteneur

## Interdits



## Bouteilles, boîtes et récipients en verre transparent



À déposer dans les boîtes à verre au sein d'un conteneur, sous un couvercle fermé lorsque le conteneur est fermé

Autres	Remarque	Interdit
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bouteilles, boîtes et récipients en verre transparent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déjà utilisés</li> <li>• Ils doivent être propres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les autres déchets en verre (cristallin, etc.)</li> <li>• Les bouteilles et les récipients qui ont des résidus de nourriture ou de produits dangereux</li> <li>• Les récipients en verre opaques</li> <li>• Les récipients en verre qui ont des résidus de produits dangereux ou inflammables</li> <li>• Les récipients en verre qui ont des résidus de produits dangereux ou inflammables</li> </ul>

## Interdits



**Le logo Point Vert** sur un emballage indique que l'emballage qui contient le produit a été recyclé et que le produit a été fabriqué à partir de verre recyclé. Cela ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et cela n'est pas une indication de tri.

## I NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

### **Vos déchets n'ont pas été ramassés ?**

Pourtant votre sac/conteneur était placé en bordure de voirie pour le début de la collecte, appelez ce numéro entre 13h et 17h

**063 42 00 32**

### **Les conditions d'accès aux parcs à conteneurs ?**

Vous êtes un professionnel, un second résident et vous souhaitez accéder à nos parcs à conteneurs

**063 42 00 22**

### **Faire vidanger une bulle à verre remplie ?**

**063 23 19 94**

### **Une autre question sur la gestion des déchets ?**

Contactez le service des conseillers en environnement

**063 23 19 87**



### **Retrouvez-nous sur Facebook :**

<http://www.facebook.com/intercommunaaleaive>

### **Rendez-vous aussi sur :**

[www.aive.be](http://www.aive.be) - [www.fostplus.be](http://www.fostplus.be) - [www.valorfrt.be](http://www.valorfrt.be) - [www.recupel.be](http://www.recupel.be)

Editeur responsable : B. Antoine - Drève de l'arc-en-ciel, 98 - 6700 Arlon



[www.iam-pub.com](http://www.iam-pub.com)